

Formation G204 : « Maîtriser les règles comptables applicables en copropriété »

Titre : Maîtriser les règles comptables applicables en copropriété

Objectifs pédagogiques :

- Examiner et exploiter les documents comptables de la copropriété.

Prérequis : Connaître le fonctionnement d'une copropriété

Public : Agents territoriaux, Opérateurs, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires.

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :

Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra-entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :

Les supports mobilisés sont multiples : documents et ouvrages publiés par l'ARC, textes législatifs - Partages d'expérience, études de cas proposées par le formateur - Les participants peuvent également proposer des cas pratiques. À l'issue de la formation, guides et/ou dossiers techniques sont transmis aux participants.

Modalités d'évaluation :

- Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz...)
- Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).
- À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation (évaluation à chaud).
- À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction (à chaud) est complété par le participant.
- 3 à 6 mois après la formation l'entreprise ou le participant complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme Viktoria LAURENT instit-formation@copropriete-formation.fr.

Contenu pédagogique

- I. Présentation des bases de la comptabilité**
 - Exercice, budget, clés de répartition, quotes-parts, exigibilité
- II. Principes**
 - Engagement et partie double
 - Rattachement à l'exercice
 - Vocabulaire comptable
 - Fonctionnement d'un compte
- III. Plan comptable**
 - Classes et types de comptes
 - Nomenclature comptable réglementaire
- IV. Arrêt des comptes et répartition**
 - Chronologie
 - Opérations comptables
 - Cycle comptable
- V. Documents comptables réglementés**
 - Classement des comptes
 - Annexes comptables réglementées
 - Répartition des charges aux copropriétaires
- VI. Fondements législatifs et réglementaires**
 - Loi du 10 juillet 1965
 - Décret du 17 mars 1967
 - Décret et arrêté du 14 mars 2005
- VII. Questions pratiques**
 - Approbation des comptes
 - Charges exceptionnelles
 - Gestion des sinistres
 - Gestion des loyers d'un local donné à bail
 - Gestion d'un exercice par deux syndic
 - Salaires bruts ou nets
 - Traitement d'une avance (fournisseur et salarié)
 - Placement des avances
 - Gestion d'une mutation
 - Créances douteuses et pertes irrécouvrables
 - Gestion des rompus